

par le fait que les milliers de beur-
reries qui existent en Amérique
sont toutes munies de ces écrémeu-
ses centrifuges.

Or, en 1881, sur les conseils du
directeur officiel de l'Agriculture
dont nous avons parlé tantôt, le
département de l'Agriculture de
Québec envoyait au Danemark,
pays où ces appareils venaient d'être
inventés, un expert, M. S.-M.
Barré, étudier leur fonctionnement,
et le résultat de cette démarche a
été que, le 20 juin 1882, cet expert
faisait fonctionner dans une beurrie-
rie de Ste-Marie, comté de Beauce,
la première écrémeuse centrifuge
qui ait jamais été importée de ce
côté-ci de l'Atlantique. Sa machine
était une Burmeister et Main.

Voici encore une belle plume à
fixer au bonnet du soi-disant arrié-
ré Canadien français de la Provin-
ce de Québec !

Dans cette même année 1882, je
m'en vais encore trouver un fait
propre à vous élifier sur l'esprit
d'initiative, non pas, cette fois, des
Canadiens français, mais des Cana-
diennes françaises. Ce fait est ce-
lui de la fondation de ce qu'on ap-
pelle aujourd'hui *une école ménagère*.
Il est venu à ma connaissance,
en l'année 1884, au cours d'un
voyage que je faisais, en ma qua-
lité d'officier spécial de départe-
ment de l'Agriculture de Québec,
au Lac Saint-Jean. Un des meil-
leurs souvenirs que j'ai conservé
de ce voyage est celui d'une visite
qu'il m'a été donné de faire au mo-
nastère des religieuses Ursulines
de Roberval, fondé alors depuis
deux ans, c'est-à-dire en 1882.
J'eus le privilège de visiter cette
institution naissante. J'y vis un
atelier où l'on trouvait en opéra-
tion les cardes, le rouet, le dévidoir,
la tournette, le cannelier, les can-
nelles, l'ourdissoir et le métier à
tisser ! Dès le début de leur oeu-
vre au Lac Saint-Jean, les religieu-
ses Ursulines ont voulu résoudre le
problème de donner aux jeunes

filles de cultivateurs, non seulement
une éducation de première classe
au point de vue religieux, littéraire
et scientifique, mais encore des le-
çons domestique qui les mettent en
état de tenir parfaitement la mai-
son d'un cultivateur et de s'y li-
vrer aux travaux qui sont l'apanage
des femmes de la campagne,
tout en pouvant être, par leur ins-
truction et leur éducation, l'objet
de la recherche des jeunes cultiva-
teurs instruits, qui, disons-le à
l'honneur de notre époque, cessent
de croire que c'est un déshonneur
pour un jeune homme instruit de
cultiver la terre.

M. le Surintendant de l'Instruc-
tion publique qui s'intéresse beau-
coup à l'oeuvre des écoles ménagères,
mentionne, dans son dernier
rapport pour l'année 1900, celle de
Roberval. Il dit : "Il importe gran-
dement que la province de Qué-
bec occupe dans la fondation des
" écoles ménagères le rang auquel
" elle peut prétendre. En compul-
" sant les statistiques et en exami-
" nant les dates, on voit que l'en-
" seignement ménager fut inauguré
" 1887 en Belgique, deux ans plus
" tard en Suisse, en 1886 en Fran-
" ce et en 1900 en Allemagne. Il
" est honorable pour la province de
" Québec de constater qu'elle est
" le premier pays qui ait inauguré
" cet enseignement. En effet, c'est
" aux religieuses Ursulines de Qué-
" bec que nous devons cette patrio-
" tique initiative. Elles allaient, en
" 1882, à Roberval, sur les rives du
" Lac Saint-Jean, fonder un couvent
" dans le but de donner aux jeunes
" filles de la région du Saguenay
" l'instruction morale et littéraire,
" mais en même temps et aussi des
" leçons d'économie domestique
" propres à former leurs élèves sur
" la bonne tenue d'une maison, sur
" l'art de filer, de tisser, de travail-
" ler au métier, de coudre à l'aiguil-
" le et à la machine."

Livrées à leurs seules ressources,
les Ursulines de Roberval réus-
si-

M. Barré